



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°31– 16 octobre 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

[DONNÉES MÉTÉO](#)

[BLÉ TENDRE D'HIVER](#)

Stade : pré-levée à 3 feuilles

Ravageurs :

- Pucerons et cicadelles :
 - Insectes présents dans les parcelles les plus avancées
 - Les prévisions météorologiques sont moyennement favorables (températures douces, mais pluies régulières) Il est nécessaire de maintenir la surveillance des cultures qui sont à des stades sensibles.
- Limaces :
 - Forte pression, à surveiller

[COLZA](#)

Stade : de 3 à plus de 10 feuilles.

Grosse altise : colonisation des parcelles toujours en cours, activité perturbée par les conditions climatiques.

Pucerons : présence ponctuelle, à surveiller sur les variétés non tolérantes au virus TUYV jusqu'au stade 6 feuilles.

Charançon du bourgeon terminal : début du vol

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

 Parcelles observées cette semaine :

48 Colza, 28 BTH, 21 OH



Prévisions à 7 jours :

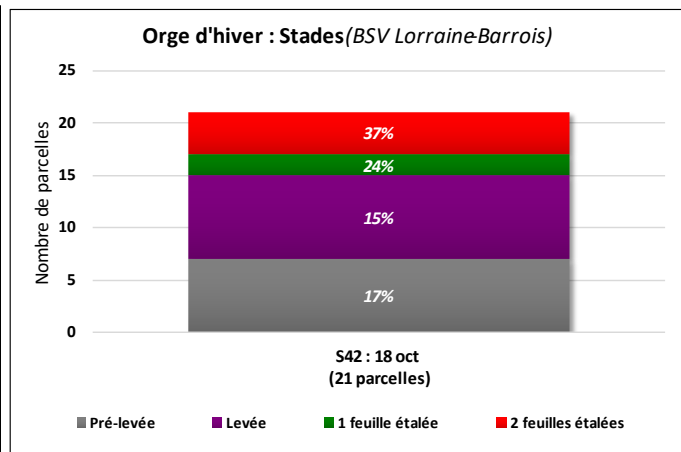
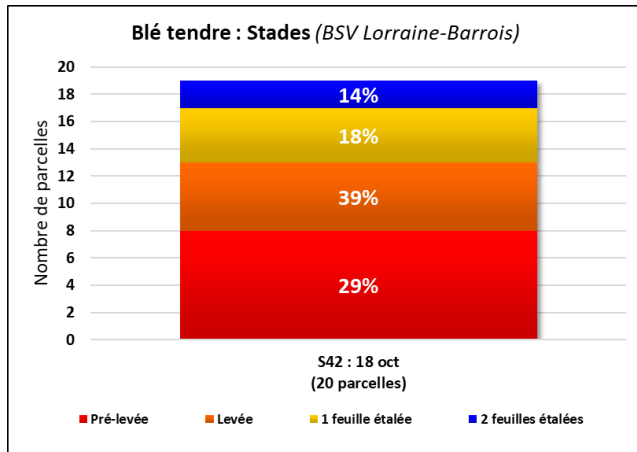
JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23
14° / 20°	12° / 20°	12° / 18°	9° / 19°	12° / 20°	9° / 16°	6° / 18°
▲ 15 km/h	▲ 10 km/h	▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	► 15 km/h	▲ 10 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 08/10/2024 à 14h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

Pour ce début de campagne 20 parcelles de blé et 21 parcelles d'orge d'hiver ont été observées. Ces parcelles ont été semées entre le 22 septembre et le 14 octobre et sont aux stades (BBCH1) pré-levée à 2 feuilles (BBCH12).



2 Bioagresseurs

A. Puceron vecteur de la JNO :

Le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est transmis par les pucerons (plusieurs espèces de pucerons sont concernées) à l'automne sur céréales.

Le virus occasionne des dégâts sur blé et orge d'hiver. La sensibilité est accrue sur les orges.

L'observation des pucerons dans les parcelles d'orge et de blé est primordiale et s'effectue jusqu'aux premières gelées significatives (plusieurs jours de suite avec températures négatives).



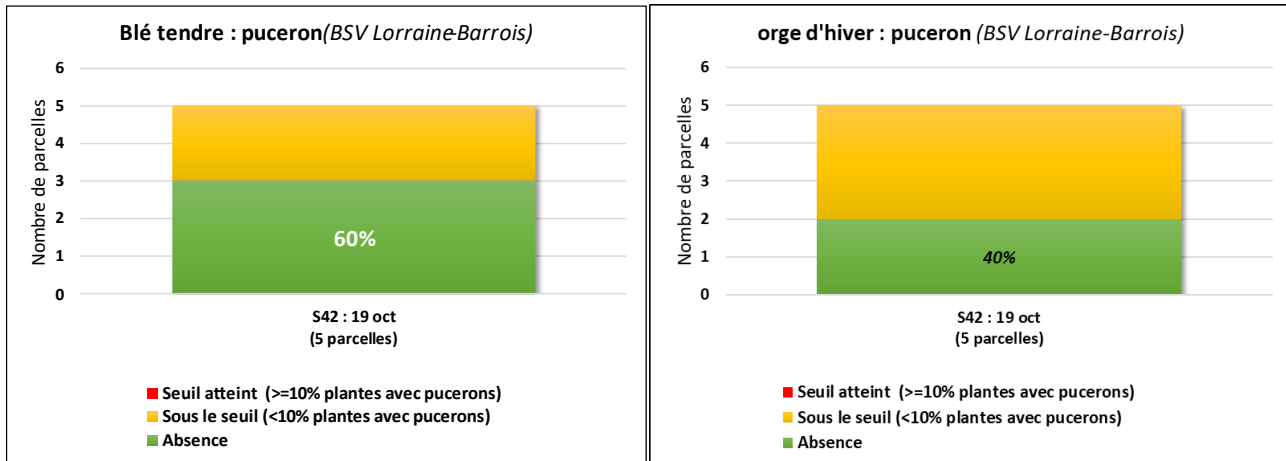
Pucerons ailés et aptères de différentes espèces

Des variétés d'orges présentent des gènes de tolérances uniquement à la JNO, renseignez-vous sur ces caractères [ici](#).

➤ Pour observer :

Compter le nombre de plantes porteuses de pucerons sur 10 plantes consécutives d'une ligne de semis. Répéter cela à 5 endroits différents de la parcelle (50 plantes observées au total). Multipliez ce nombre par 2 et vous avez le % de plantes porteuses de pucerons sur votre parcelle.

a. Observations



- **Blé tendre d'hiver : 5 parcelles observées**
 - ❖ 60% des parcelles ne présentent pas de pucerons
 - ❖ 40% des parcelles présentent des pucerons tout en restant sous le seuil de risque
- **Orge d'hiver : 5 parcelles observées**
 - ❖ 40% des parcelles ne présentent pas de pucerons
 - ❖ 60% des parcelles présentent des pucerons tout en restant sous le seuil de risque

b. Seuil indicatif de risque

La période de sensibilité des céréales s'établit de la levée jusque début montaison. Mais les premiers gels significatifs de l'hiver sont le signe d'un arrêt d'activité des pucerons et donc de transmission du virus.

Le seuil de risque pucerons s'établit sur 2 principaux indicateurs indépendants :

- Pression en puceron le jour de l'observation, ce seuil étant dépendant du stade :
 - ❖ **10 % des plantes porteuses d'au moins un puceron**
- Le temps de présence sur la parcelle :
 - ❖ **Plus de 10 jours consécutifs avec présence de puceron** sur la parcelle (ex. : une parcelle présentant des % de plantes porteuses en dessous du seuil, mais avec des pucerons présents sur la parcelle depuis plus de 10 jours constitue un seuil de risque en lui-même)

c. Analyse de risque

La présence des pucerons sur les céréales est d'ores et visible sur quelques parcelles aussi bien sur blé que sur orge. Les précipitations fines de semaine pourraient limiter leur activité, avec malgré une activité favorisée par les températures douces. Il est primordial d'observer les parcelles dans de bonnes conditions, idéalement en début d'après-midi pour constater le niveau de pression. C'est en dessous de 3°C que les pucerons ne sont plus actifs mais ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en dessous de -5 à -12°C. La surveillance sur céréales s'effectue aux stades sensibles (1 à 3F).



d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix de variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés.

B. Cicadelles

Psammotettix alienus est l'espèce de cicadelle transmettant la maladie des pieds chétifs, ou nanisme du blé sur céréales. Le virus, nommé WDV (Wheat Dwarf Virus), inoculé par la cicadelle durant l'automne aux céréales d'hiver. La sensibilité et l'occurrence de cette maladie sont bien souvent accrues sur les parcelles de blé.

Ne pas confondre la cicadelle verte de la cicadelle beige *Psammotettix alienus* problématique pour les cultures.

Différents facteurs sont favorables à l'activité des cicadelles comme des températures supérieures à 10-12°C, des journées ensoleillées ... De même que des semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

Les différents critères observables :

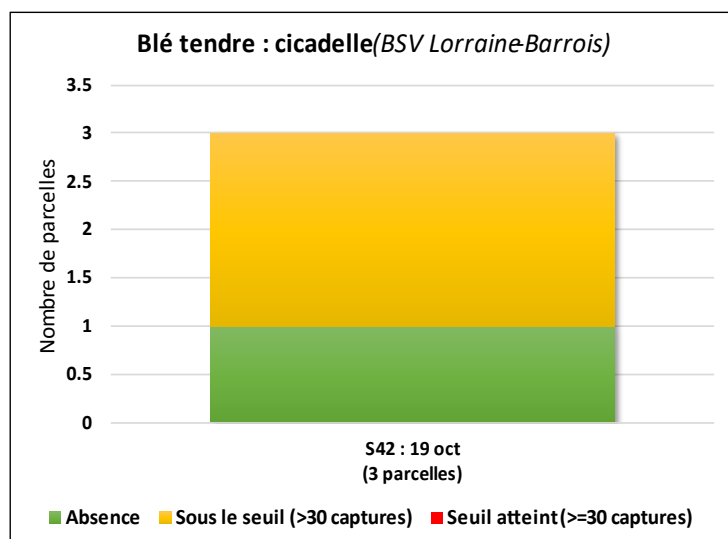
- Taille : 4 mm
- tibias épineux,
- Coloration générale beige,
- présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
 - 5 bandes longitudinales plus claires
 - et sur les élytres :
- Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections
- Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures
- sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie



➤ Pour observer :

- ❖ Disposer des plaques jaunes engluées dans vos parcelles et les relever au moins une fois par semaine.

a. Observations



➤ Blé tendre d'hiver : 3 parcelles observées

33% des parcelles ne présentent pas de cicadelles
67% des parcelles sont sous le seuil
0% ont atteint le seuil de risque

b. Seuil de risque

Le seuil de risque s'établit par rapport au nombre de captures hebdomadaires sur les plaques engluées. La période de sensibilité des céréales étant de la levée jusqu'à début montaison. Néanmoins, les conditions hivernales freinent l'activité de l'insecte.

- Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.
- **Seuil de risque** : à partir de 30 captures hebdomadaires

- Risque important : entre 50 et 80 captures hebdomadaires
- Risque très important : > 80 captures hebdomadaires

c. Analyse du risque

Tout comme les pucerons, les cicadelles sont présentes sur quelques parcelles de céréales du réseau. Dans les jours à venir, les températures douces pourraient favoriser leur présence.



d. Gestion du risque

Les semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

C. Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre). En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil de risque, les pertes de rendement sont présentes.

Deux espèces de limaces peuvent se retrouver sur les parcelles, les limaces grises (les plus fréquentes) et les limaces noires. Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle :

- Attaques de limaces les années antérieures sur la parcelle
- Sol argileux, limoneux
- Sol motteux avec peu de travail du sol
- Végétation appétente pendant l'interculture
- Rotation courte avec un précédent colza
- ...

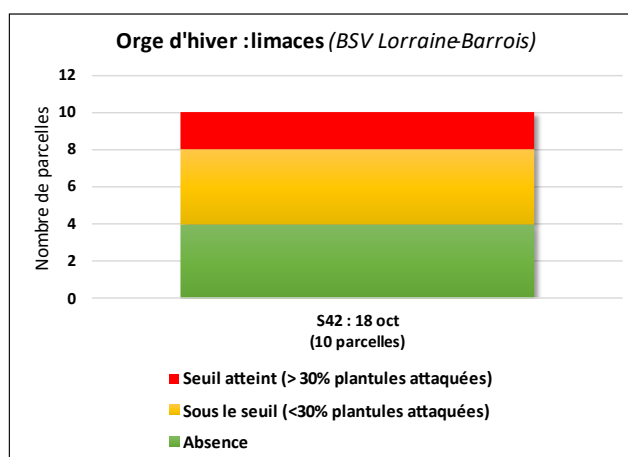
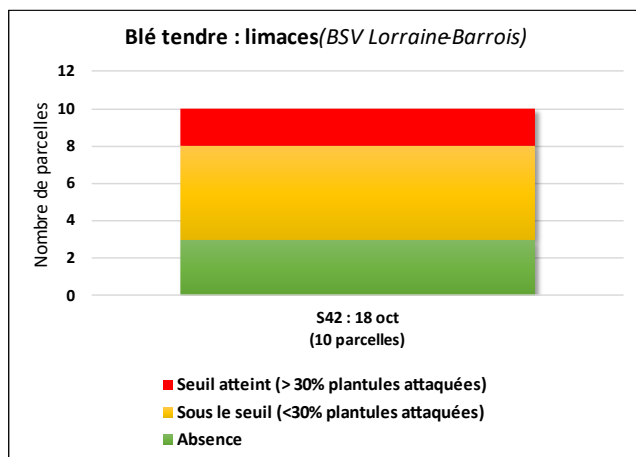


Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

➤ **Pour observer :**

- Après la levée : Compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multipliez ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- Avant le semis jusque tallage : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0.25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.

a. Observations



➤ **Blé tendre d'hiver :**

- ❖ Sur les 10 parcelles observées 5 présentent des morsures et 2 ont atteint le seuil.

➤ **Orge d'hiver :**

- ❖ Sur les 10 parcelles observées 4 parcelles présentent des morsures, 2 ont atteint le seuil

b. Seuil de risque

Après la levée, le seuil de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- **Le seuil de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces**

c. Analyse du risque

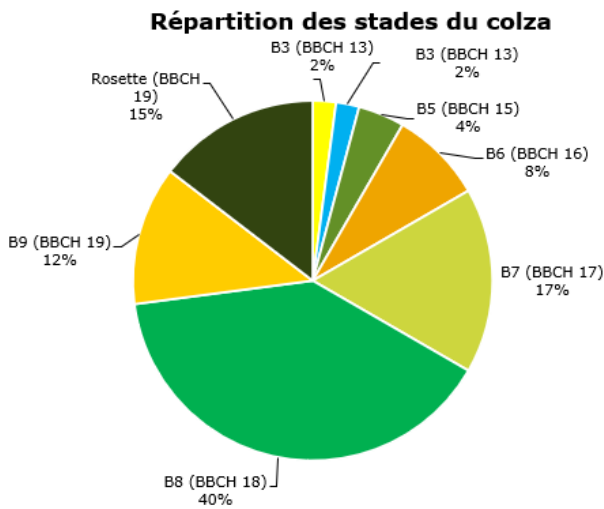
Avec une forte pression avant le semis suivi des précipitation régulières, la pression limace est importante et à surveiller.



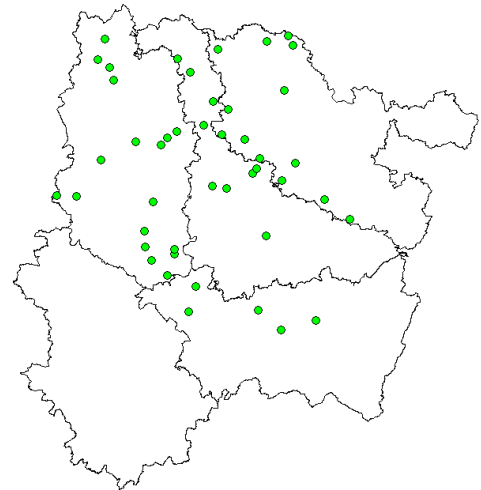


1 Stade des cultures

Les stades s'étendent de 3 feuilles (B3 ; BBCH 13) au stade rosette (10 feuilles et plus ; BBCH 19). Comme la semaine dernière, on signale des problèmes d'hétérogénéité de stades sur certaines parcelles en lien avec des problèmes de structure.



Localisation des parcelles observées



2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Se référer au [BSV n° 24](#) pour plus de détails sur la description de ce ravageur.

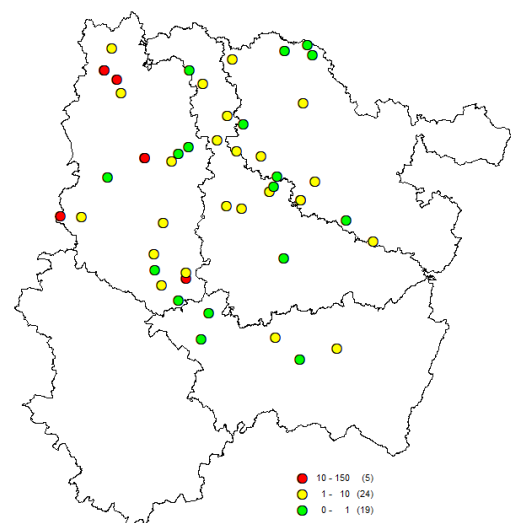
a. Observations

La colonisation des parcelles est toujours en cours même si le rythme faiblit par rapport à la semaine passée. Des grosses altises sont capturées dans 60 % des parcelles du réseau avec en moyenne 4,8 insectes / piège actif.

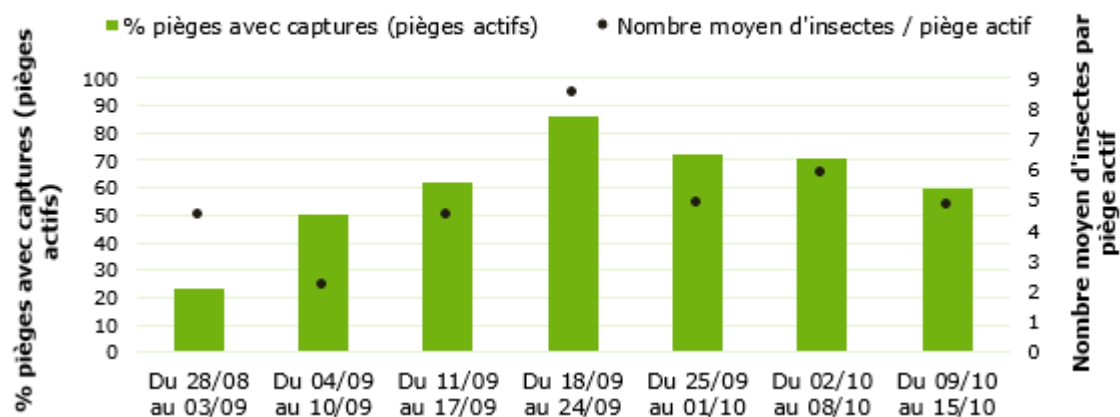
Les premières larves de grosses altises ont été identifiées cette semaine en Lorraine. On observe 3 % de plantes porteuses d'au moins une larve à RANCOURT-SUR-ORNAIN (55).

D'après le modèle thermique de Terres Inovia (simulations du 15/10/2024), les toutes premières larves d'altise pourraient apparaître entre le 18 et le 21 octobre pour un pic de vol au 20/09. Pour les colonisation plus tardives (25/09), les larves pourraient apparaître fin octobre-début novembre.

Localisation des captures de grosses altises



Dynamique de capture des grosses altises automne 2023 - BSV Lorraine Barrois



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts d'altises adulte est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire, de la levée au stade 3 à 4 feuilles. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril.

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

Le risque est faible cette semaine. Les parcelles du réseau sont sorties de la période de risque vis-à-vis des dégâts d'adulte. Le risque vis-à-vis des larves d'altise débute à peine.



Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

d. Gestion alternative du risque

La mise en œuvre d'un colza robuste contribue à réduire la nuisibilité des altises.

3 Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

a. Observations

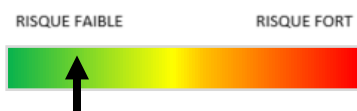
Des pucerons verts du pêcher sont observés cette semaine sur une seule parcelle sur les 12 observées pour ce ravageur avec 50 % de plantes porteuses. Toutefois, le risque de transmission de viroses reste faible dans cette situation car les colzas sont sortis de la période de risque vis-à-vis de ce ravageur.

b. Seuil indicatif de risque

Pour les variétés non résistantes, le seuil indicatif de risque est fixé à 20 % de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH 16) ou 6 semaines de végétation.

c. Analyse de risque

La présence de pucerons est très locale. Le développement des cultures et le comportement variétal limitent le risque de transmission de viroses. A surveiller sur les variétés ne disposant pas de la tolérance partielle au TuYV jusqu'au stade 6 feuilles.



Le risque est faible à modéré dans les situations suivantes :

- i. Le ravageur n'est pas observé ou en très faible proportion.
- ii. La variété de colza cultivée est connue pour son bon comportement à l'égard du virus de la jaunisse du navet (TuYV)
- iii. Le stade 6 feuilles risque d'être atteint rapidement avec le climat « poussant ». Après ce stade le risque de transmission du virus est plus faible.



Le groupe PUCERON VERT/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance.

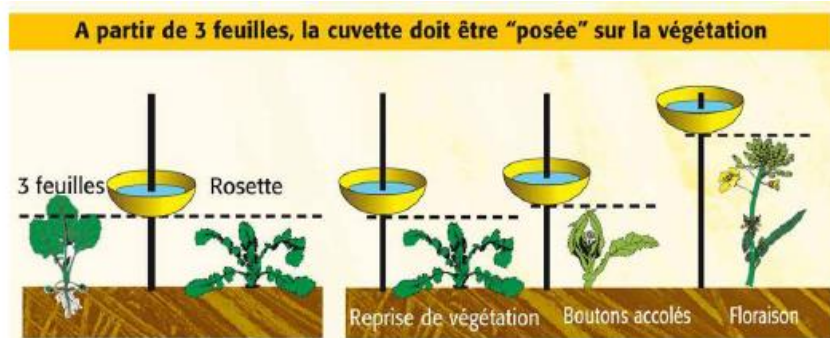
d. Gestion alternative du risque

Choisir une variété partiellement résistante au virus de la jaunisse du navet (TuYV) qui est le virus le plus fréquemment transmis par les pucerons verts. Deux mosaïques (TuMV, virus de la mosaïque du navet et CaMV, virus de la mosaïque du chou-fleur) peuvent également être transmises et ne sont pas sécurisées par le comportement variétal mais leur fréquence est faible.

4 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Se référer au [BSV n°30](#) pour plus de détails sur la description de ce ravageur.

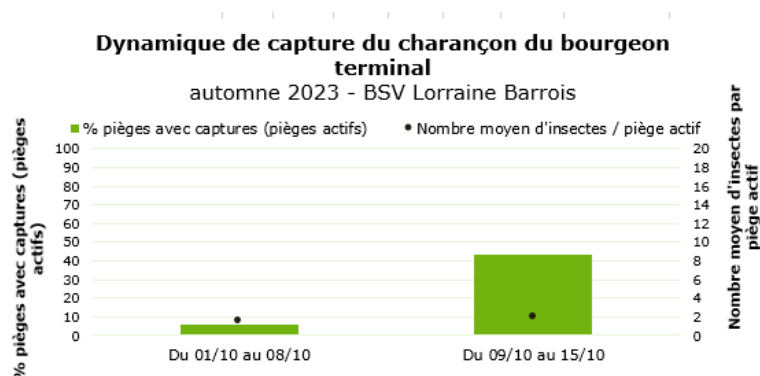
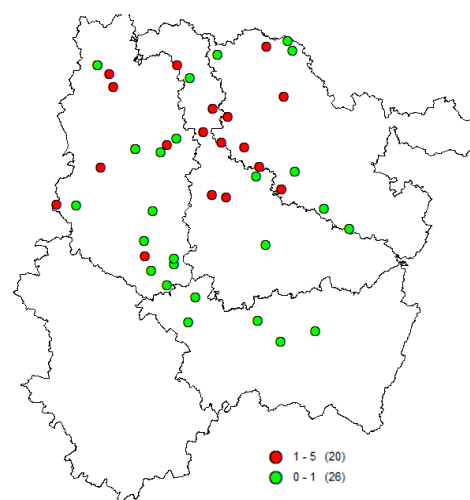
Penser à installer les cuvettes sur végétation pour repérer l'arrivée des insectes dans les parcelles.



a. Observations

La colonisation des parcelles débute cette semaine. On retrouve du charançon du bourgeon terminal dans 43 % des parcelles observées (20 parcelles sur 46) avec en moyenne 1,9 insecte par piège actif.

Localisation des captures de charançon du bourgeon terminal



b. Seuil indicatif de risque

Dans les situations à risque historique fort (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

Dans les situations à risque historique faible :

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

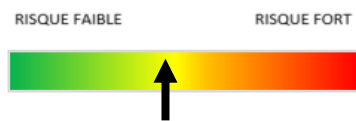
Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

c. Analyse de risque

Le vol des charançons du bourgeon terminal débute cette semaine mais il n'est pas généralisé sur l'ensemble du territoire. Le risque est faible à moyen pour l'instant mais il pourra augmenter dans les prochains jours.



d. Gestion alternative du risque

Favoriser une implantation précoce du colza et assurer l'alimentation de la culture pour une croissance dynamique à l'automne limite l'impact des ravageurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Mariama CORBEL – mariama.corbel@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".